

DECRET N° 2012-281 DU 17 AOUT 2012

portant nomination de Directeurs des services techniques du Ministère de la Défense Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret 2010-593 du 31 décembre 2010 modifiant et complétant le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 juin 2012.

DECRETE :

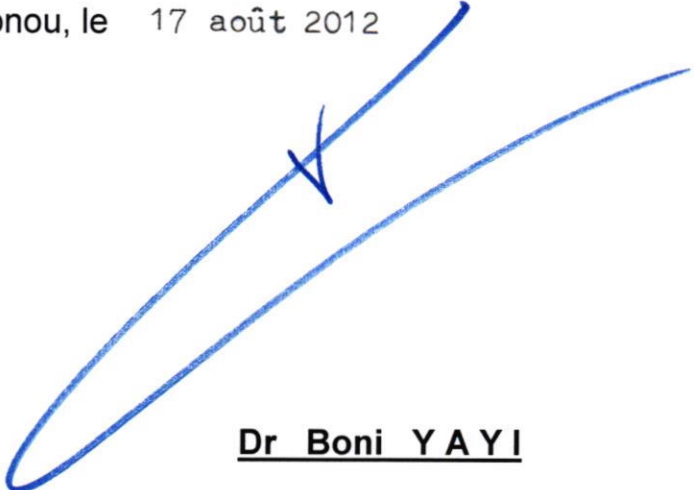
Article 1^{er}: Sont nommées Directeurs des services techniques du Ministère de la Défense Nationale, les personnes dont les noms suivent. Il s'agit de :

- Directeur de la Coopération Militaire : Capitaine de Vaisseau **Ouvègnon AZONDEKON**
- Directeur de la Sécurité Militaire : Colonel **Yacoubou GARBA**

Article 2: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale,



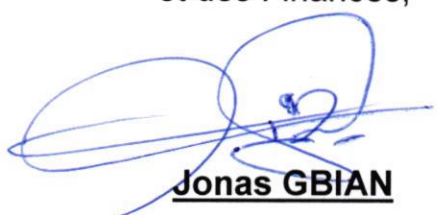
Dr Boni Y A Y I

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MECDN 4 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 24 MDN 4 -EMG 2- CEMAT 2 CEMFA 02-CEMFN 02- DGGN 02- SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM - FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSES 2
JO 1.

